Image not found or type unknown

Paiement de l'entretien de la chaudiere en location

Par **mechoune**, le **22/04/2014** à **14:17**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement depuis 1 mois et demi et l'on me demande de payer l'entretien de la chaudière.

En fait je voulais savoir si le paiement de l'entretien d'une chaudière doit être calculé au prorata du temps passé dans l'appartement ?

Car je vais quitter cet appartement dans 3 mois, je n'y serai donc resté que 5 mois. Et cela m’ennuie vraiment de payer l'entretien de la chaudière qui est normalement fait annuellement, pour seulement 5 mois passé dans l'appartement.

Merci de votre réponse

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés